



record C 90

Notice d'utilisation

Your global partner for entrance solutions

www.record.group

Identification du document

Numéro d'article.: 121-006454165
Version: 1.1
Date de publication: 10/10/2022

Traduction du manuel original

Subject to technical modifications
Copyright © agtatec ag

Table des matières

Liste des changements	5
1 Sécurité	6
1.1 Présentation des pictogrammes.....	6
1.2 Usage conforme aux dispositions	6
1.3 Dangers d'ordre général	7
1.4 État de l'art	9
1.5 Équipement de protection individuelle	10
1.6 Accessoires et Responsabilité	10
2 Généralités	11
2.1 Objet et application des instructions	11
2.2 Droit d'auteur.....	11
2.3 Identification du produit.....	11
2.4 Fabricant BLASI GmbH.....	11
2.5 Groupe cible.....	11
2.6 Définition des termes	12
2.7 Abréviations	12
3 Description	14
3.1 Type désignation de la porte.....	14
3.2 Version standard de la porte.....	14
3.3 Porte à double vantail avec sélecteur de fermeture.....	14
3.4 Équipement de sécurité et éléments de commande.....	15
3.4.1 Légende de l'équipement de sécurité et éléments de commande	15
3.4.2 Commutateur de commande à clé.....	16
3.4.3 Bouton d'arrêt d'urgence.....	16
3.4.4 Détecteur de déplacement.....	16
4 Options	17
4.1 Surveillance de sécurité (bord de fermeture secondaire) au moyen de capteurs ou de bords sensibles	17
4.2 Surveillance de sécurité (bord de fermeture primaire) au moyen de capteurs ou de bords sensibles ..	17
4.3 Barre de détection horizontale sur le battant « côté ouverture »	18
4.4 Barre de détection horizontale sur le battant « côté fermeture »	18
4.5 Système de détection d'incendie	18
4.6 Contact de retour d'information de l'état du verrouillage et de la position de la porte	18
4.7 Bouton d'ouverture de la porte / Interrupteur à clé / Lecteur de carte.....	19
5 Caractéristiques techniques	20
5.1 Dimensions de la porte	20
5.2 Caractéristiques de branchement électrique.....	20
5.3 Conditions environnementales.....	20
6 Commande	21
6.1 Modes de fonctionnement de la porte.....	21
6.1.1 Mode de fonctionnement VERROUILLÉ.....	21
6.1.2 Mode de fonctionnement AUTOMATIQUE « Porte à un vantail »	21
6.1.3 Mode de fonctionnement AUTOMATIQUE « Porte à double vantail »	21
6.1.4 Mode de fonctionnement SENS UNIQUE « Porte à un vantail ».....	21
6.1.5 Mode de fonctionnement SENS UNIQUE « Porte à double vantail »	21
6.1.6 Mode de fonctionnement CONTINU	21
6.2 Normalisation et le calibrage avec le commutateur de commande à clé	22
6.2.1 Initialisation / Activation du blocage de remise en service par le bouton Reset (R)	22
6.2.2 Normalisation par le commutateur de commande à clé.....	22

Table des matières

6.2.3	Calibrage avec le bouton de réinitialisation (R)	22
6.3	Paramètres de porte et fonctions réglables	22
7	Contrôle et maintenance	24
7.1	Généralités.....	24
7.2	Nettoyage et entretien.....	25
7.3	Travaux de contrôle mensuels	25
7.4	Carnet d'entretien.....	28
7.4.1	Informations générales	28
7.4.2	Obligations de l'exploitant	29
7.4.3	Expert mandaté.....	30
7.4.4	Base juridique	30
7.4.5	Étendue de l'inspection	30
7.4.6	Exigences relatives à la documentation de l'inspection périodique	30
8	Dérangements	31
8.1	Remarque - Coupure de courant	31
8.2	Comportement en cas de dérangements.....	31
8.2.1	Possibilités de dépannage	31
8.2.2	Conseils de dépannage	31
8.3	Fonctionnement en cas de panne de réseau.....	32
8.4	Fonctionnement au retour de la tension du réseau	32
9	Mise hors service et élimination des déchets	33
9.1	Déclassement	33
9.2	Démontage et élimination des déchets	33

Liste des changements

Remplacer	Localisation
Révision complète de toutes les sections et du contenu	Document entier
Nouvelle structure de section	Document entier
Révision de tous les graphiques	Document entier

1 Sécurité

1 Sécurité

1.1 Présentation des pictogrammes

Pour une meilleure lisibilité du texte, il est fait usage des symboles suivants :



INSTRUCTION

Indications et informations particulièrement utiles pour un déroulement correct et efficace du travail.



ATTENTION

Indications spéciales indispensables pour le bon fonctionnement du système.



ATTENTION

Détails importants à lire absolument pour le bon fonctionnement du système.



PRUDENCE

Situation potentiellement dangereuse, qui pourrait conduire à des lésions corporelles et des dommages matériels légers.



AVERTISSEMENT

Situation de danger latent, qui peut provoquer des lésions corporelles graves voire mortelles et des dégâts matériels considérables.



DANGER

Situation de danger imminent, qui peut entraîner des lésions corporelles graves voire mortelles.



DANGER

Situation de danger imminent ou latent, qui peut conduire à un choc électrique et provoquer ainsi des lésions graves voire mortelles.

1.2 Usage conforme aux dispositions

L'installation a été exclusivement prévue pour être utilisée comme passage de personnes. Le montage ne doit avoir lieu que dans des locaux secs. Toute dérogation à ce principe contraint le client à fournir l'étanchéité et l'écoulement d'eau adéquats dans le respect des règles.

Tout autre usage ou dépassement des capacités est considéré comme non conforme aux dispositions. Le fabricant ne répond pas des dommages qui en résulteraient; l'opérateur seul en assume les risques.

Un usage conforme aux dispositions implique d'observer les conditions de fonctionnement dictées par le fabricant ainsi que d'effectuer régulièrement des travaux de nettoyage, d'entretien et de maintenance.

Toute intervention ou modification apportée à l'installation par un personnel de maintenance non autorisé exclut la responsabilité du fabricant concernant les dommages qui pourraient en résulter.

**INSTRUCTION**

Le fonctionnement d'une porte automatique en combinaison avec un portillon incorporé ne peut avoir lieu que si ce dernier se trouve en position sécurisée.

1.3 Dangers d'ordre général

La section suivante indique les dangers émanant de l'installation, même si cette dernière est utilisée de manière conforme.

Les consignes de sécurité ici indiquées doivent être respectées afin d'éviter tout risque de dysfonctionnement, de dégâts matériels ou de blessures de personnes et d'éviter toute situation dangereuse.

De même, les consignes de sécurité spécifiques mentionnées dans les autres sections du présent manuel doivent être respectées.

**ATTENTION**

Les réglementations spécifiques au pays doivent être observées et appliquées !

**AVERTISSEMENT**

Blessures graves et gros dégâts matériels.

Un montage incorrect peut entraîner de graves blessures et/ou des dégâts matériels importants.

- a) Respecter toutes les instructions importantes relatives à la sécurité du montage.

**ATTENTION**

Afin d'éviter tout dysfonctionnement, des objets mobiles tels que drapeaux ou parties de plantes ne doivent pas se trouver dans la zone de détection de capteurs.

**INSTRUCTION**

L'installation doit être contrôlée pendant le contrôle de fonctionnement et de sécurité afin de détecter tout déséquilibre et tout signe d'usure ou de détérioration des câbles, des ressorts et des pièces de fixation.

L'installation ne doit PAS être utilisée si des travaux de réparation ou de réglage doivent être effectués.

**INSTRUCTION**

Effectuer le contrôle, les réparations, le service, la maintenance et le nettoyage uniquement lorsque l'installation est à l'arrêt et hors tension. Avant de commencer les travaux, il faut bloquer l'installation et la zone de danger pour les personnes.

**PRUDENCE**

Risque de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures dû à des réglages non conformes !

- a) Des réglages non conformes risquent d'être à l'origine de dysfonctionnement, dégâts matériel ou blessures de personnes.
 - ⇒ Ne pas débrancher le système pendant la nuit.
 - ⇒ Ne confier les réglages qu'à du personnel qualifié.
 - ⇒ Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler des dispositifs de sécurité.
 - ⇒ Faire éliminer tout défaut par du personnel spécialisé ou disposant de la qualification requise.
 - ⇒ Effectuer le contrôle et la maintenance conformément aux réglementations locales en vigueur ou selon le contrat de maintenance.



PRUDENCE

Risque de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures dû à un nettoyage ou un entretien insuffisant ou inexistant !

- a) Un nettoyage ou un entretien insuffisant ou négligé du système peut être à l'origine de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures de personnes.
- ⇒ Vérifier régulièrement si les capteurs sont encrassés et les nettoyer, si nécessaire.
- ⇒ Éliminer toute accumulation de saletés dans le rail au sol ou sous le tapis de sol.
- ⇒ Maintenir le système exempt de neige et verglas.
- ⇒ N'utiliser aucun produit de nettoyage agressif ou caustique.
- ⇒ N'utiliser du sel ou des gravillons que sous restrictions.
- ⇒ Poser le tapis de sol sans plis et à fleur du sol.
- ⇒ Ne pas placer ou fixer de dispositifs tels qu'échelles ou autres contre le système pour le nettoyer.



PRUDENCE

Risque de dégâts matériels ou blessures dû à l'ouverture, la fermeture ou la rotation intempestive de la porte !

- a) La porte risque de s'ouvrir, de se fermer ou de tourner de manière intempestive. D'où risque de dégâts matériels ou de blessure de personnels.
- ⇒ Il est interdit à des personnes de se tenir dans la zone d'ouverture du système.
- ⇒ Veiller à ce que des objets mobiles tels que drapeaux ou parties de plantes ne se trouvent pas dans la zone de détection des capteurs.
- ⇒ Ne pas effectuer de réglages sur l'unité de commande, pendant que le système est utilisé.
- ⇒ Faire immédiatement éliminer tout défaut par du personnel spécialisé ou disposant de la qualification requise.
- ⇒ Retirer les objets de la zone d'ouverture.
- ⇒ Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler des dispositifs de sécurité.
- ⇒ Ne pas vouloir passer à tout prix dans un système en cours de fermeture.



PRUDENCE

Risque d'écrasement et de sectionnement de membres du corps !

- a) Toute inattention pendant le fonctionnement du système peut être à l'origine de graves blessures des membres du corps, voire de leur sectionnement.
- ⇒ Ne pas mettre les mains dans le système lorsque certaines de ses parties se trouvent en mouvement.
- ⇒ Se tenir à distance respectueuse lorsque des parties du système se trouvent en mouvement.
- ⇒ Ne pas pousser ou toucher le système pendant qu'il se trouve en mouvement.
- ⇒ Pendant le fonctionnement, ne pas ouvrir ou retirer des protections.
- ⇒ Ne pas démonter durablement des protections du système.
- ⇒ N'effectuer le contrôle, le service, la maintenance et le nettoyage que pendant que le système est immobilisé et arrêté.



PRUDENCE

Risque de dégâts matériels ou de blessures dû au non fonctionnement de dispositifs de sécurité !

- a) Risque de dégâts matériels ou de blessures pouvant même avoir une issue mortelle, si des dispositifs de sécurité ne fonctionnent pas, sont manipulés ou mis hors service.
- ⇒ Ne jamais mettre des dispositifs de sécurité hors service ou les manipuler.
- ⇒ Effectuer le contrôle, l'entretien et la maintenance des dispositifs de sécurité conformément aux réglementations locales en vigueur ou selon le contrat de maintenance.



PRUDENCE

Risque de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures en cas d'utilisation par des personnes non autorisées !

- a) Risque de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures de personnes si des personnes non autorisées utilisent le système.
 - ⇒ Les enfants de moins de 8 ans ne doivent utiliser le système que sous surveillance.
 - ⇒ Il est interdit à des enfants de jouer avec ou sur le système ou de le nettoyer et l'entretenir.
 - ⇒ Les personnes dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont restreintes et celles disposant de connaissances ou expériences insuffisantes ne doivent utiliser le système que sous surveillance ou doivent avoir reçu des instructions et les avoir comprises.



DANGER

Danger de mort dû au courant électrique!

- a) En cas de contact avec des pièces sous tension, il y a un danger immédiat de mort par électrocution. L'endommagement ou le retrait de l'isolation ou de composants individuels peut mettre la vie en danger.
 - ⇒ Avant de commencer à travailler (nettoyage, maintenance, remplacement) sur les parties actives des systèmes et équipements électriques, assurez-vous que tous les pôles sont hors tension et que cette mise hors tension est maintenue pendant toute la durée des travaux.
 - ⇒ Tenir l'humidité à l'écart des parties vivantes. Cela peut entraîner un court-circuit.
 - ⇒ Ne jamais ponter les fusibles ou les mettre hors service.
 - ⇒ Ne branchez pas l'alimentation électrique avant que tous les travaux ne soient terminés.
 - ⇒ Seuls les travaux sur le système électrique doivent être effectués par du personnel qualifié.



DANGER

Danger mortel dû au non fonctionnement des dispositifs de sécurité du système de protection anti-incendie!

- a) Risque de graves blessures, pouvant même avoir une issue mortelle, si des dispositifs de sécurité du système de protection anti-incendie ne fonctionnent pas correctement.
 - ⇒ Ne jamais débrancher le système de protection anti-incendie pendant la nuit.
 - ⇒ Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler des dispositifs de sécurité.
 - ⇒ Ne pas enlever les consignes de sécurité apposées sur l'installation.
 - ⇒ Ne jamais condamner des portes de protection anti-incendie, ni les tenir ouvertes ou en empêcher la fermeture de quelque manière.
 - ⇒ Effectuer le contrôle, l'entretien et la maintenance du système de protection anti-incendie conformément aux réglementations locales en vigueur ou selon le contrat de maintenance.
 - ⇒ Contrôler le système de protection anti-incendie et le faire entretenir selon la situation de la technique.

1.4 État de l'art

L'installation a été développée selon les dernières techniques et les règles reconnues en matière de sécurité et répond, selon les options et les measurements, aux exigences de la Directive Machines 2006/42/CEG et des normes EN 16005 et DIN 18650 (D).

L'utilisateur peut toutefois encourir des dangers dans le cas d'une utilisation non conforme aux dispositions.



ATTENTION

Seules les personnes formées et habilitées sont en droit d'effectuer des travaux de montage, mise en service, inspection, entretien ou dépannage sur la porte automatique.

Après la mise en service ou la réparation, merci de remplir la liste de contrôle et de la déposer chez les clients.

Nous recommandons la conclusion d'un contrat d'entretien.

1.5 Équipement de protection individuelle

L'équipement de protection individuelle est utilisé pour protéger les personnes contre les effets néfastes sur la sécurité. Le personnel doit porter un équipement de protection individuelle pendant les différents travaux sur et avec le système.

L'équipement de protection individuelle est expliqué ci-dessous:



La protection auditive est utilisée pour protéger l'ouïe du bruit. En règle générale, la protection auditive est obligatoire, à partir du moment, où une conversation normale avec d'autres personnes n'est plus possible.



La protection de la tête sert à protéger contre les chutes et les projections de pièces et de matériaux. Elle protège également la tête contre les chocs d'objets durs.



Les lunettes de sécurité sont utilisées pour protéger les yeux des projections de pièces, de la poussière ou des éclaboussures.



Les gants de protection sont utilisés pour protéger les mains contre les frottements, les abrasions, les perforations ou les blessures graves et pour les protéger des brûlures en contact avec des surfaces chaudes.



Les chaussures de sécurité protègent les pieds contre l'écrasement, la chute de pièces et le glissement sur des surfaces glissantes. La résistance à la perforation des chaussures garantit que les objets pointus ne pénètrent pas le pied.



Le gilet haute visibilité est utilisé pour que le personnel soit vu. Avec une visibilité et une attention améliorées, le gilet haute visibilité protège le personnel dans les zones de travail animées des collisions avec les véhicules.

En fonction du lieu et l'environnement de travail, les équipements de protection individuelle varient et doivent être adaptés. En plus de l'équipement de protection pour des travaux spécifiques, le lieu de travail peut nécessiter d'autres équipements de protection individuelle (tels qu'un harnais de sécurité).

Dans les zones hygiéniquement protégées, des exigences spéciales ou supplémentaires peuvent être imposées aux équipements de protection individuelle. Ces exigences doivent être respectées lors du choix de l'équipement de protection individuelle. En cas d'incertitude quant au choix de l'équipement de protection individuelle, le responsable de la sécurité doit être consulté.

1.6 Accessoires et Responsabilité

La sécurité et la fiabilité de fonctionnement de la porte ne sont garanties qu'à condition d'utiliser les accessoires recommandés par le fabricant. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages résultant de modifications arbitraires de la porte ou de la mise en œuvre d'accessoires non autorisés.

2 Généralités

2.1 Objet et application des instructions

Ces instructions font partie intégrante du système et permettent une manipulation efficace et sûre du système. Afin de garantir le bon fonctionnement, les instructions doivent être accessibles à tout moment et gardées à proximité immédiate du système.

Bien que seule la forme masculine soit choisie pour des raisons de meilleure lisibilité, les informations concernent les membres des deux sexes.

Avant de commencer à travailler, l'utilisateur doit avoir lu et compris la notice d'utilisation. La condition de base pour un travail en toute sécurité est de respecter les consignes de sécurité et de suivre les instructions de manipulation. En outre, les réglementations et les règles de sécurité locales s'appliquent.

Le manuel peut être remis sous forme d'extraits au personnel instruit qui est familier avec le fonctionnement sur le système.

Les illustrations sont destinées à une compréhension de base et peuvent différer de la présentation réelle. Des représentations spécifiques sont contenues dans les dessins.



ATTENTION

Un remplacement de ces instructions est disponible auprès du fournisseur ou sur le site web.

2.2 Droit d'auteur

Le droit d'auteur portant sur les instructions demeure auprès de:

BLASI GmbH

Carl-Benz-Str. 5-15

D – 77972 Mahlberg

Les instructions ne doivent être ni reproduites, ni diffusées, ni utilisées à des fins concurrentielles sans autorisation écrite de l'entreprise BLASI GmbH.

Toute infraction astreint à des dommages et intérêts.

Sous réserve de changements techniques.

Il peut en résulter des différences entre le produit et ce manuel.

2.3 Identification du produit

La plaque signalétique située sur la porte fournit une identification exacte du produit.

2.4 Fabricant BLASI GmbH

BLASI GmbH Système de porte automatique

Carl-Benz-Str. 5-15

D-77972 Mahlberg

Allemagne

Téléphone: +49 7822-893-0

Fax: +49 7822-893-119

2.5 Groupe cible



PRUDENCE

Risque de blessure dû à une qualification insuffisante du personnel!

Si du personnel non qualifié effectue des travaux sur l'installation ou se trouve dans la zone dangereuse de l'installation, des dangers peuvent survenir et entraîner des blessures graves et des dommages matériels considérables.

- a) Toutes les travaux ne doivent être effectués que par du personnel qualifié.
- b) Tenir le personnel non qualifié éloigné des zones dangereuses.

Ce manuel d'utilisation s'adresse aux groupes cibles indiqués ci-dessous :

2 Généralités

- Exploitant de l'installation :
toute personne en charge de l'entretien technique de l'installation
- Opérateur de l'installation :
toute personne qui manie quotidiennement l'installation et a reçu des instructions en conséquence.

2.6 Définition des termes

Terme :	Explication :
Système	<p>Le terme est également utilisé dans ces instructions comme synonyme du produit. Les opérateurs de portes, portes tambours, portes coulissantes, etc. sont appelés un système.</p> <p>Si les informations contenues dans ces instructions se rapportent à un type spécifique, cela est indiqué en conséquence dans le texte.</p>
Utilisateur	Les utilisateurs sont toutes les personnes qui utilisent le système.
Opérateur système	Le propriétaire respectif est appelé l'opérateur système, qu'il utilise le système en tant que propriétaire ou qu'il le transmette à des tiers.
Représentant agréé	Le représentant agréé reprend certaines parties des obligations du fabricant en ce qui concerne le respect des exigences de la Directive machines. En particulier, le représentant agréé peut également mettre le système sur le marché et/ou signer des déclarations CE d'incorporation.
Personnel qualifié	<p>Le personnel qualifié est autorisé et formé pour effectuer les travaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">– Démontage, Assemblée, Mise en service, Opération, Audit, Maintenance, Dépannage, Déclassement <p>Le personnel qualifié a plusieurs années d'expérience professionnelle dans le domaine technique, par exemple en tant que mécanicien ou ajusteur de machines.</p> <p>Le personnel qualifié est conscient des risques résiduels liés à l'installation et est, grâce à sa formation professionnelle, ses connaissances et son expérience, capable d'effectuer le travail qui lui est assigné et d'identifier et d'éviter de manière autonome les éventuels points de danger.</p>
Fabricant	Le fabricant est celui qui conçoit et/ou construit des machines ou des machines incomplètes dans le cadre de la Directive machines.
Phases de vie	Toutes les phases de l'état et de l'utilisation du système sont appelées phases de vie. Cela s'applique à partir du moment où le système quitte l'usine jusqu'à ce qu'il soit éliminé.
Personnel	Toutes les personnes qui effectuent des activités sur et avec le système sont appelées personnel. Le personnel peut être, par exemple, l'opérateur, le personnel de nettoyage ou le personnel de sécurité. Le personnel satisfait aux qualifications requises par le fabricant.
Technicien S.A.V.	Spécialiste qualifié et habilité par le fabricant ou par son mandataire pour l'exécution de la mise en service, la maintenance et la réparation des installations.

2.7 Abréviations

Abréviation	Description
ABS	Transmetteur absolu
AKA	Contact de déclenchement "extérieur"
AKG	Contact de déclenchement "commun"
AKI	Contact de déclenchement "intérieur"

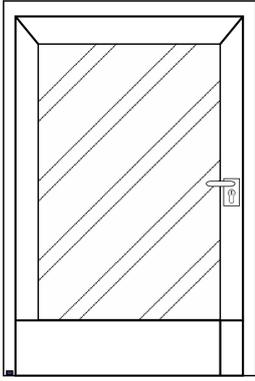
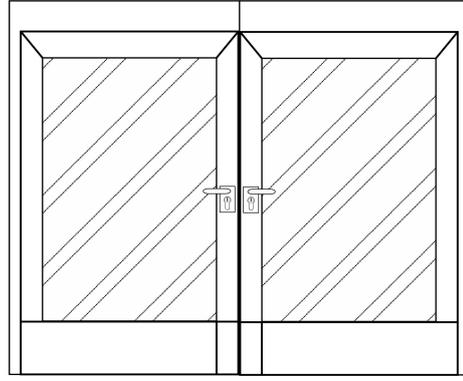
Abréviation	Description
ASK	Borne à l'intérieur du support
ATE	Unité d'entraînement
BDE-D	Unité de commande électronique
BDI	Unité de commande (interrupteur à bascule)
BDI-M	Circuit imprimé pour unité de commande mécanique
BKL	LED sur unité de commande
BODYG	Capteur „Bodyguard“
CAN-H	Interface série de données
CAN-L	Interface série de données
CPU	Microprocesseur
DFA	Entraînement pour porte battante
EEPROM	Mémoire programmable
ES	Schéma électrique
FV	Instruction de fabrication
GTR	Motoréducteur, engrenage
HS	Interrupteur principal bipolaire
IKG	Encodeur incrémentiel
KA	Sortie de câbles
LED	Diode luminescente
LD	Diode luminescente
LS	Schéma de câblage
MF	Touche multifonction
MOT	Moteur
MP	Plan de principe de montage
NA	Arrêt d'urgence
NET	Bloc d'alimentation
NS	Interrupteur d'alimentation
NSA	Panne de secteur
RAD	Radar détecteur de mouvement
RAILB	Barrière lumineuse „Railbeam“
SI	Fusible
SIO	Sécurité à l'ouverture
SIS	Sécurité à la fermeture
SSK	Contact pivotant à clé
STG	Appareil de commande
STP	Circuit imprimé de commande
SURV	Horloge de contact „Verrouillage“
TOE	Verrouillage de porte
TOW	Largeur d'ouverture de porte
TOZ	Temps de maintien en ouverture
µP	Microprocesseur
VAK	Contact de verrouillage
VL	Liste de câblage
VMA	Instructions de câblage et de montage
VRR	Verrouillage

3 Description

3 Description

3.1 Type désignation de la porte

Ce guide est destiné les types de portes suivants :

C90 Porte à un vantail		C90 Porte à double vantaux	
			
C90	Porte à un vantail		
C90	Porte à double vantaux		
C90	Porte à double vantaux avec sélecteur de fermeture		

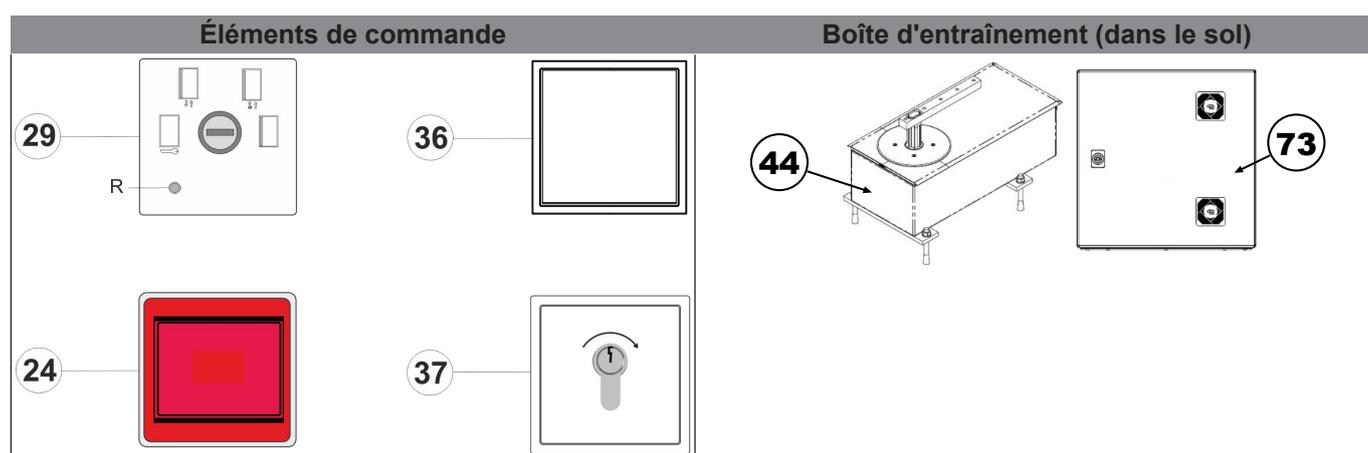
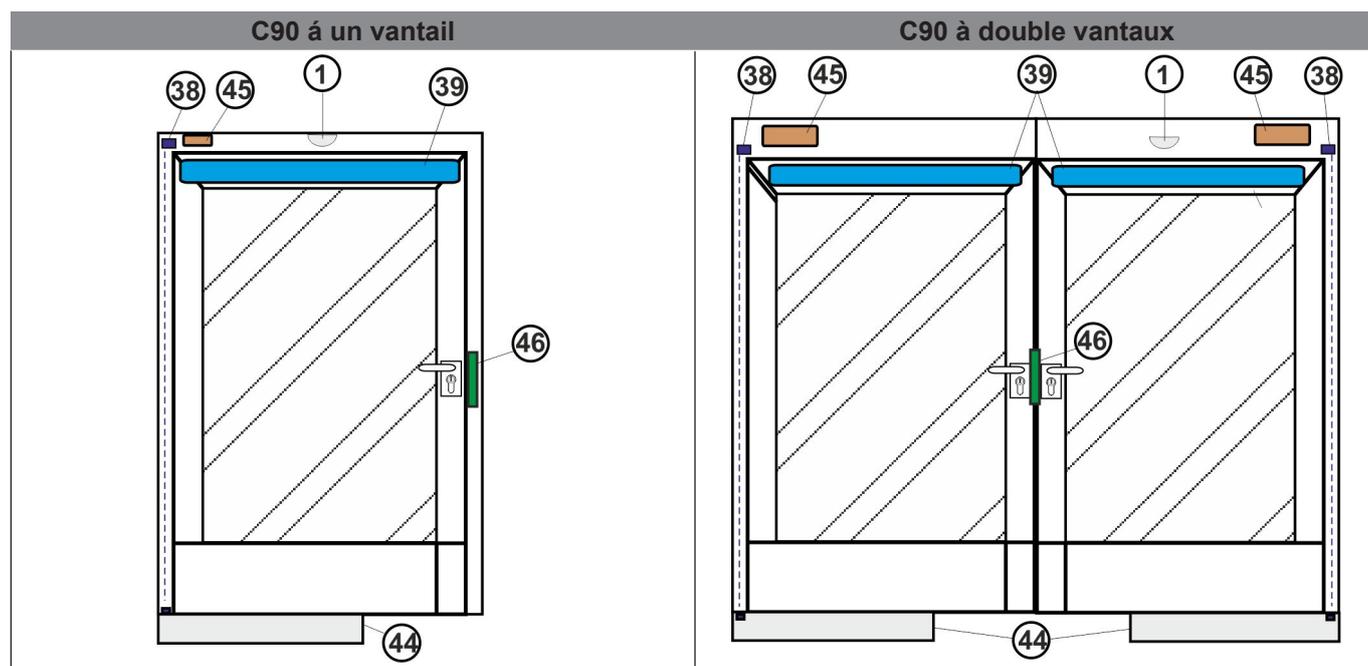
3.2 Version standard de la porte

- La porte comprend un ou deux vantaux.
- Système d'entraînement électronique à réducteur haute performance silencieux.
- Moteur spécial à régulation entièrement électronique.
- Système d'entraînement intégré commandé par microprocesseur.
- La force d'entraînement s'adapte automatiquement au poids de la porte en présence.
- La temporisation d'ouverture de la porte, la vitesse d'ouverture et de fermeture ainsi que la pression d'ouverture et de fermeture peuvent se régler indépendamment.
- Amortissement de fin de course à commande électronique.
- Le branchement au réseau doit être effectué par le client.
- Les bornes de raccordement du système de capteurs sont enfichables.
- En cas de panne de courant, l'ouverture manuelle de la porte est possible dans tous les modes de fonctionnement.
En position – VERROUILLÉ –, la porte reste verrouillée.
- Commande de sécurité à inversion de marche provoquant l'ouverture immédiate de la porte en cas de danger qu'une personne reste coincée dans la porte ; conformément aux directives : force statique résiduelle de 150 N maxi.
- Interrupteur de commande à clé comportant les positions – VERROUILLÉ – AUTOMATIQUE – SENS UNIQUE – CONTINU – et un bouton de réinitialisation (R) intégré.
- Un analyseur d'erreur intégré détecte automatiquement les dysfonctionnements.
- Boîtier en inox protégé de l'humidité.

3.3 Porte à double vantail avec sélecteur de fermeture.

La porte est dotée de deux vantaux. Le sélecteur de fermeture empêche la fermeture simultanée des deux vantaux. Le vantail défini se ferme en premier. Le deuxième vantail ne se ferme qu'après la fermeture complète du premier.

3.4 Équipement de sécurité et éléments de commande

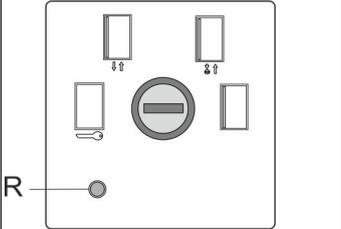


3.4.1 Légende de l'équipement de sécurité et éléments de commande

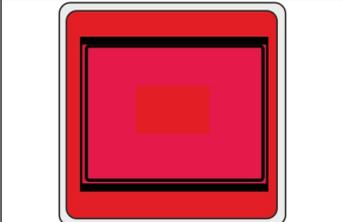
Pos.-N°.	Composants
1	Détecteurs de mouvement (installation dans le bandeau ou au sol)
24	Bouton d'arrêt d'urgence
29	Commande à clé
36	Tapis de contact direction de sortie
37	Tapis de contact direction d'entrée
38	Lecteur de carte intérieur installé par l'exploitant (1x intérieur et 1x extérieur)
39	Bord sensible horizontales (côté d'ouverture et fermeture)
44	Boîte d'entraînement (dans le sol)
45	Capteurs de protection (bord de cisaillement / bord d'écrasement)
46	Verrouillage électromagnétique avec contact de boulon
73	Armoire électrique externe

3 Description

3.4.2 Commutateur de commande à clé

	<p>Le commutateur de commande à clé permet de régler les modes de fonctionnement – VERROUILÉ – AUTOMATIQUE – SENS UNIQUE – CONTINU. Le commutateur de commande à clé intègre en outre le bouton Reset (R) dont l'actionnement permet de réinitialiser la commande de la porte.</p>
---	--

3.4.3 Bouton d'arrêt d'urgence

	<p>Lorsque le bouton d'arrêt d'urgence est activée, la porte arrête immédiatement dans sa position actuelle et peut être ouvert ou fermé manuellement. Si la porte est fermée, elle peut être ouverte manuellement en appuyant sur la poignée de porte. Une fois le bouton d'arrêt d'urgence réinitialisé, l'unité rotative fonctionne à nouveau selon le mode réglé.</p>
---	---

3.4.4 Détecteur de déplacement



INSTRUCTION

Tout objet qui pourrait se mouvoir dans la zone de détection (affiches décollées ou végétaux, par ex.) est susceptible de déclencher un démarrage involontaire.

Les détecteurs de déplacement sont montés sur chaque côté de l'accès de la porte.

La porte ouvre une fois que la zone de détection d'un détecteur de déplacement est entrée.

Si la zone de détection d'un détecteur de mouvement est entré pendant le processus de fermeture, la porte va ouvrir / arrière.



INSTRUCTION

En mode VERROUILÉ, les détecteurs de déplacement ou d'autre contacteur sont désactivés pendant la procédure de fermeture. Seulement la surveillance de la pression est activée !

4 Options

4.1 Surveillance de sécurité (bord de fermeture secondaire) au moyen de capteurs ou de bords sensibles

À l'ouverture ou la fermeture de la porte, il peut exister un risque de pincement entre les éléments fixes (l'encadrement, par ex.) et la partie associée.

Cet endroit de pincement potentiel est surveillé et sécurisé par des capteurs (bouton à cellule photo-électrique ou barrières lumineuses). Si une personne pénètre dans la zone de détection d'un capteur ou en cas d'interruption du rayon de lumière de la barrière lumineuse, la porte s'arrête immédiatement. Dès que la zone de détection du capteur est à nouveau dégagée ou que le rayon de lumière de la barrière lumineuse n'est plus interrompu, la porte s'ouvre à nouveau à vitesse très lente après trois secondes.

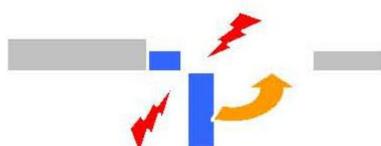
Pour sécuriser les endroits de pincement potentiels, on peut également recourir à des bords sensibles électriques. En cas d'appui sur un bord sensible, la porte s'arrête immédiatement. Dès que l'appui sur le bord sensible disparaît, la porte s'ouvre à nouveau à vitesse très lente après trois secondes.



INSTRUCTION

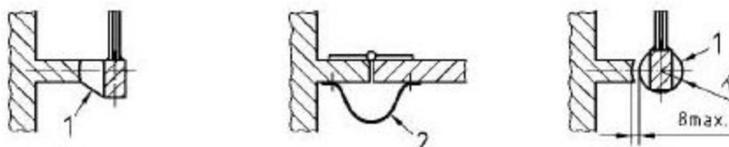
La sécurisation d'endroits de pincement potentiels avec des capteurs n'est autorisée que si une distance de sécurité suffisante est garantie.

De même, il doit y avoir une course de déformation suffisante dans le cas des bords sensibles. Distance de sécurité : $< 8 \text{ mm}$ ou $\leq 25 \text{ mm}$



Sécurisation du bord de fermeture secondaire (NSK)

D'une manière générale, les endroits de cisaillement potentiels doivent être sécurisés par d'autres mesures appropriées, telles que des profilés ou des recouvrements de protection intégrés.



Exemples : 1 = recouvrement en caoutchouc, 2 = recouvrement textile ou en caoutchouc

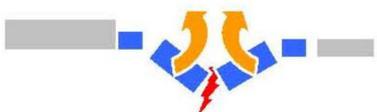
4.2 Surveillance de sécurité (bord de fermeture primaire) au moyen de capteurs ou de bords sensibles

À la fermeture de la porte, il peut exister un risque de pincement entre les éléments fixes et le bord de fermeture primaire.

Cet endroit de pincement potentiel est surveillé et sécurisé par des capteurs ou des bords sensibles. Si, pendant la fermeture, une personne pénètre dans la zone de détection d'un capteur ou si un bord sensible est comprimé, la porte s'arrêtera et s'ouvrira / inversera sa course à nouveau. Dès que la zone de détection du capteur est à nouveau dégagée ou qu'il n'y a plus d'appui sur le bord sensible, la porte se referme à l'issue de la temporisation d'ouverture.



Sécurisation du bord de fermeture primaire (HSK)



Sécurisation du bord de fermeture primaire (HSK) sur porte à double vantail

4 Options



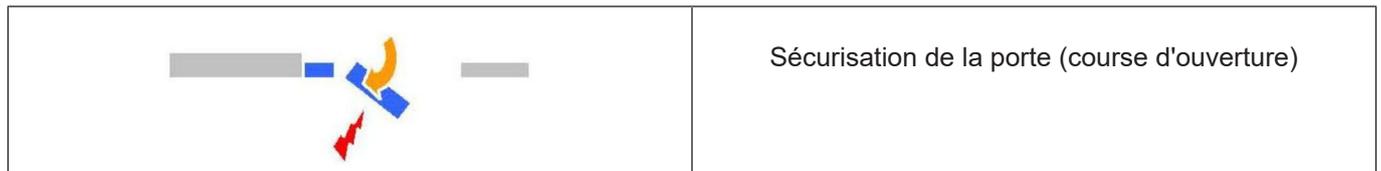
INSTRUCTION

Le bord sensible risque d'être détérioré par des objets d'usage courant pointus ou aux arêtes coupantes ainsi que par des nettoyants corrosifs (huiles minérales ou essence, par ex.). Ceci peut entraîner des dysfonctionnements ou des pannes de la porte.

4.3 Barre de détection horizontale sur le battant « côté ouverture »

La zone d'ouverture de la porte est surveillée par une barre de détection montée en haut sur le dormant de porte.

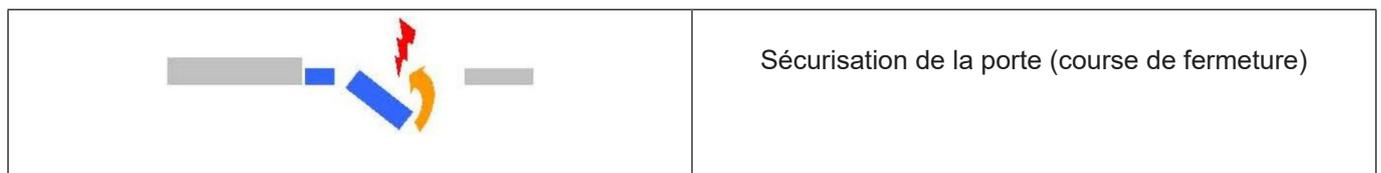
Si une personne pénètre dans la zone de détection de la barre pendant l'ouverture, la porte s'arrête immédiatement. Dès qu'il n'y a plus aucune détection, la procédure d'ouverture de la porte reprend à vitesse très lente après 3 secondes.



4.4 Barre de détection horizontale sur le battant « côté fermeture »

La zone de fermeture de la porte est surveillée par une barre de détection montée en haut sur le dormant de porte.

Si une personne pénètre dans la zone de détection de la barre pendant la fermeture, la porte s'arrêtera immédiatement puis s'ouvrira / inversera sa course à nouveau. Dès qu'il n'y a plus aucune détection, la porte se ferme à l'issue de la temporisation d'ouverture.



4.5 Système de détection d'incendie

En cas de signal actif du système de détection d'incendie, la porte s'ouvre entièrement quelque soit le mode de fonctionnement de la porte.

La porte poursuivra sa course dans le mode de fonctionnement réglé au commutateur de commande à clé lorsque l'alarme a été réinitialisé au système d'alarme d'incendie.

Un système de détection d'incendie doit être mis en place par l'utilisateur.



ATTENTION

En cas de charge calorifique, l'installation peut subir des déformations mécaniques qui empêchent le déplacement du ou des vantaux.

S'il ne s'agit pas d'une installation coupe-feu ou de protection contre les fumées, elle ne satisfait pas aux exigences en matière de protection contre l'incendie telles que la résistance au feu ou l'étanchéité aux fumées.

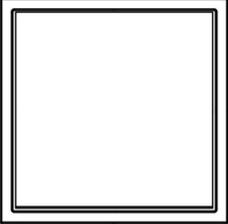
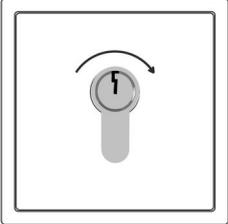
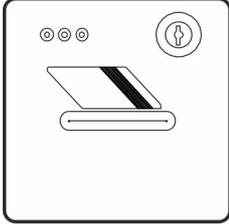
S'il s'agit d'une installation coupe-feu ou de protection contre les fumées, les documents tels que l'homologation et les déclarations de conformité sont joints en annexe.

4.6 Contact de retour d'information de l'état du verrouillage et de la position de la porte

Il y a des contacts de retour d'information (contacts NO libres de potentiel, charge du contact maximum 24 Volt AC / DC / 0,3 ampères) pour indiquer l'état verrouillé ou la position de la porte.

Dans certains pays, des contacts de retour d'information testés (contacts NO libres de potentiel, testés selon VdS catégorie C, charge maximum du contact maximum 24 Volt AC / DC / 0,3 ampères) sont imposés par l'Union des Assurances Allemandes, par exemple. Ceux ci sont donc appropriés pour des installations couplées avec des systèmes d'alarme certifiés.

4.7 Bouton d'ouverture de la porte / Interrupteur à clé / Lecteur de carte

Bouton d'ouverture	Interrupteur à clé	Lecteur de carte (fourni par le client)
<p data-bbox="164 300 520 327">Côté intérieur et / ou extérieur</p> 	<p data-bbox="711 300 882 327">Côté extérieur</p> 	<p data-bbox="1166 300 1337 327">Côté extérieur</p> 

L'actionnement du bouton d'ouverture de la porte ou de l'interrupteur à clé ouvre la porte dans tous les modes de fonctionnement.

L'actionnement du lecteur de carte (prestation client) n'ouvre la porte qu'en mode de fonctionnement SENS UNIQUE.

Dans les modes de fonctionnement AUTOMATIQUE ou SENS UNIQUE, la porte se referme à l'issue du délai de temporisation d'ouverture.

Si, pendant la fermeture, une personne pénètre dans la zone de détection d'un contacteur, la porte s'ouvrira / inversera sa course.

Si la porte rencontre un obstacle durant le processus de fermeture, elle s'ouvrira / inversera sa course immédiatement en raison du dispositif intégré de surveillance de pression.

Dans le mode de fonctionnement VERROUILLÉ, la porte se referme à l'issue du délai de temporisation d'ouverture et se verrouille à nouveau. Pendant la fermeture de la porte, tous les contacteurs et capteurs de sécurisation sont désactivés. Mais la surveillance de pression reste activée.

5 Caractéristiques techniques

5 Caractéristiques techniques

5.1 Dimensions de la porte

Boîte d'entraînement :	longueur 450 mm	largeur 200 mm	profondeur 140 mm
Largeur de passage :	De 700 mm à 1500 mm		
Hauteur de passage :	De 2100 mm à 4000 mm		
Angle d'ouverture :	flottant		
Poids total du vantail :	max. 600 kg		

5.2 Caractéristiques de branchement électrique

Tension de réseau :	220-240 V
Fréquence :	50-60 Hz
Puissance nominale :	voir la plaque signalétique de la porte
Protection réseau :	disjoncteur 16A avec déclenchement caractéristique C ou K
Puissance absorbée :	max. 200VA
Tension de commande :	24 VDC (très basse tension)
Tension moteur :	24 V
Couple max. :	env. 120 Nm
Commande fusible de courant :	10AT (5x20 mm)
Batterie de secours :	10AT (5x20 mm)
Classe de protection :	3
Degré de protection :	IP 54 (mécanisme encastré dans le sol)

Si l'automatisme est installé dans l'opérateur au sol, il faut impérativement installer en amont de l'alimentation un disjoncteur différentiel RCD- In = 30mA.



INSTRUCTION

Il est impératif que le raccordement au réseau soit effectué par un électricien qualifié et agréé.

5.3 Conditions environnementales

Plage de température	De -15 jusqu'à +50° C
Plage d'humidité	Jusqu'à 85% rel. d'humidité relative, sans effet de condensation

6 Commande

6.1 Modes de fonctionnement de la porte



INSTRUCTION

Si la porte rencontre un obstacle durant le processus de fermeture, elle s'ouvrira / inversera sa course immédiatement en raison du dispositif intégré de surveillance de pression.

Si la porte rencontre un obstacle durant le processus d'ouverture, elle s'arrêtera immédiatement. Dès la porte est débloquée, le processus d'ouverture se poursuit.

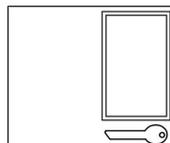


INSTRUCTION

La porte se referme à l'issue de la temporisation d'ouverture, réglable de 0 à 10 secondes, dans la mesure où personne ne se trouve dans la zone de détection des capteurs de sécurité installés.

Dans le cas d'une porte à double vantail, les deux vantaux ne se ferment pas simultanément. Afin d'éviter que des personnes restent coincées, il faut programmer deux temporisations d'ouverture différentes. Le vantail défini se ferme en premier à l'issue de la temporisation d'ouverture. Le deuxième vantail se referme uniquement après fermeture complète du premier.

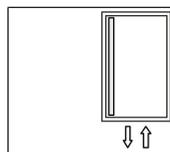
6.1.1 Mode de fonctionnement VERROUILLÉ



Les entraînements de porte sont désactivés et se verrouillent électriquement au moyen de l'ouvre-porte électrique installé.

Lorsque l'on passe au mode VERROUILLÉ pendant la fermeture de la porte, elle continue son mouvement de rotation jusqu'à ce qu'elle atteigne la position FERMÉ.

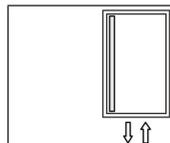
6.1.2 Mode de fonctionnement AUTOMATIQUE « Porte à un vantail »



La porte est déverrouillée.

Un signal d'ouverture (p. ex. radar, bouton d'ouverture etc.) ouvre la porte.

6.1.3 Mode de fonctionnement AUTOMATIQUE « Porte à double vantail »

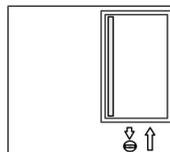


La porte est déverrouillée.

Un signal d'ouverture active l'ouverture simultanée des deux vantaux.

Il faut programmer deux temporisations d'ouverture différentes afin d'empêcher le coincement de personnes.

6.1.4 Mode de fonctionnement SENS UNIQUE « Porte à un vantail »

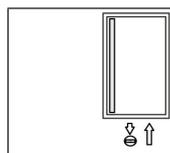


La porte est déverrouillée.

Un signal d'ouverture de l'intérieur ouvre la porte.

Dans ce mode de fonctionnement, les contacteurs situés à l'extérieur sont désactivés.

6.1.5 Mode de fonctionnement SENS UNIQUE « Porte à double vantail »



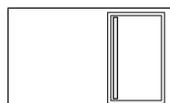
La porte est déverrouillée.

Un signal d'ouverture de l'intérieur active l'ouverture simultanée des deux vantaux.

Dans ce mode de fonctionnement, les contacteurs situés à l'extérieur sont désactivés.

Il faut programmer deux temporisations d'ouverture différentes afin d'empêcher le coincement de personnes.

6.1.6 Mode de fonctionnement CONTINU

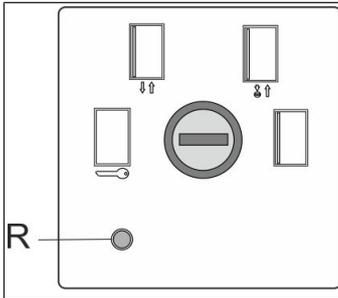


La porte s'ouvre immédiatement et reste en position ouverte tant qu'un autre mode de fonctionnement n'a pas été sélectionné.

6 Commande

6.2 Normalisation et le calibrage avec le commutateur de commande à clé

6.2.1 Initialisation / Activation du blocage de remise en service par le bouton Reset (R)



L'initialisation démarre automatiquement après le rétablissement de l'alimentation électrique. Pour des raisons de sécurité, un dispositif électronique bloquant la remise en service est alors activé. Un appui sur le bouton Reset (R) (moins de 2 secondes) du commutateur de commande à clé permet également de démarrer l'initialisation.

6.2.2 Normalisation par le commutateur de commande à clé

Avant que la porte puisse démarrer, il faut neutraliser le blocage de remise en service par une normalisation. À cet effet, il faut tourner le commutateur de commande à clé pour le faire passer de la position AUTOMATIQUE à la position VERROUILLÉ et retour. La porte démarre ensuite à vitesse très lente et « cherche » la position de FERMÉ. Le mouvement de rotation ne doit pas être empêché ! La porte est ensuite prête à fonctionner.

6.2.3 Calibrage avec le bouton de réinitialisation (R)

Sur les portes C90, on peut régler les positions OUVERT et FERMÉ avec des interrupteurs de fin de course. Ceux-ci ne sont utilisés que pour l'initialisation et lors de l'alignement de la porte. Après que la commande de porte associée a détecté les interrupteurs de fin de course, elle calcule toutes les positions avec le codeur incrémental intégré. L'actionnement du bouton de réinitialisation (R) pendant plus de 6 secondes déclenche tout d'abord une normalisation de la commande de porte associée.

Ensuite, le calibrage démarre automatiquement. Comme pour l'initialisation, ceci a pour effet de réinitialiser l'ensemble du système de processeur. De plus, les positions OUVERT et FERMÉ sont redéfinies par la commande de porte associée, en faisant fermer, puis ouvrir la porte à vitesse très lente.

Ce faisant, le système détermine aussi les valeurs de frottement de la porte. Pour pouvoir saisir correctement le courant moteur nécessaire pour surmonter le frottement, ce courant est également relevé en position FERMÉ lors de l'initialisation de la porte.

L'accélération, le ralentissement et les vitesses maximales sont optimisées de façon spécifique à la porte pendant les 5 premières ouvertures de la porte.



INSTRUCTION

Le bouton de réinitialisation (R) peut s'utiliser dans tous les modes de fonctionnement !



INSTRUCTION

Il ne faut en aucun cas entraver la porte pendant l'initialisation et le calibrage, ceci provoquant la mesure de paramètres de porte incorrects. Il en découlera un fonctionnement non optimisé !

6.3 Paramètres de porte et fonctions réglables



INSTRUCTION

Les paramètres de porte et les fonctions spéciales ne peuvent être réglés ou modifiés que par un technicien du SAV avec un IBS de maintenance (interrupteur de commande spécifique).

Versions de logiciel	Standard : Standard avec frein de la prise au vent : Standard avec sélecteur de fermeture :	Ta6sp_3.11e_c90_mp32_m16 Ta6sp_3.11e_c90_wind_mp32_m16 Ta6sp_3.11e_c90_mp32_m16 T_20492h
Types de porte	C90 / C90-SU	

OM	Désignation	Réglage de base	Plage de réglage	Description
09	Largeur d'ouverture réduite	80 %	10 à 100 [%]	Changer
10	Temporisation d'ouverture	2 s	0 à 10 s	Changer
11	Temporisation d'ouverture bouton à clé	5 s	0 à 120 s	Changer
12	Vitesse OUVERT	100 %	05 à 100 [%]	Changer
13	Vitesse FERMÉ	30 %	05 à 100 [%]	Changer
43	Vitesse très lente OUVERT	10%	05 à 20 [%]	Changer
44	Vitesse très lente FERMÉ	10 %	05 à 20 [%]	Changer
45	Vitesse OUVERT	100 %	05 à 100 [%]	Changer
46	Vitesse FERMÉ	30 %	05 à 100 [%]	Changer
47	Force de porte OUVERT	150 N	10 à 150 N	Changer
48	Force de porte FERMÉ	150 N	10 à 150 N	Changer
49	Course à vitesse très lente FER- MÉ	5 cm	0 à 50 cm	Changer
50	Accélération	80 %	10 à 100 [%]	Changer
55	Rampe de freinage	120 %	50 à 250 [%]	Changer
56	Tension des ventilateurs	0	0 à 1	Changer
57	Courant de frottement	0	0 à 150 $\frac{1}{10}$ A	Lecture
70	Course à vitesse très lente OU- VERT	5 cm	0 à 50 cm	Changer
73	Radar de fréquence	0	0 à 1	OFF / ON
74	Type de verrouillage	0	0 à 9	Changer
77	Barrière lumineuse 1 [type]	0	0 à 5	Changer
78	Barrière lumineuse 2 [type]	0	0 à 5	Changer
81	Sens de rotation du moteur	0	0 à 1	Changer
82	C90_Rapport de transmission	0	0 à 255	Changer
83	C90_Ouvrir capteur de sécurité ON	0°	0 à 180°	Changer
84	C90_Ouvrir capteur de sécurité OFF	90°	0 à 180°	Changer
85	C90_Fermer capteur de sécurité ON	0°	0 à 180°	Changer
86	C90_Fermer capteur de sécurité OFF	90°	0 à 180°	Changer
87	C90_+/- 90° Ouverture de la porte battante	0	0 à 1	OFF / ON
88	Force de pression / Force de main- tien	50 N	0 à 50 N	Changer
89	Placer la porte contre	1	0 à 1	OFF / ON
90	Angle de démarrage	0	0 à 50 $\frac{1}{10}$ °	Changer
92	Alimentation électrique de la com- mande TA6-SP	0	0 à 1	Changer



INSTRUCTION

L'option de menu 82 doit être réglée sur le rapport de transmission correspondant (au lieu de la valeur de base « 0 ») !

7 Contrôle et maintenance

En faisant effectuer à intervalles réguliers le contrôle et la maintenance de la porte par un personnel spécialement formé et autorisé par le fabricant, vous vous assurez la meilleure garantie de longévité et de parfait fonctionnement en toute sécurité.

Ces opérations de contrôle et de maintenance sont requises à intervalles réguliers, suivant les prescriptions du fabricant et les prescriptions légales correspondantes.

7.1 Généralités



DANGER

Danger de mort dû au courant électrique!

- a) En cas de contact avec des pièces sous tension, il y a un danger immédiat de mort par électrocution. L'endommagement ou le retrait de l'isolation ou de composants individuels peut mettre la vie en danger.
 - ⇒ Avant de commencer à travailler (nettoyage, maintenance, remplacement) sur les parties actives des systèmes et équipements électriques, assurez-vous que tous les pôles sont hors tension et que cette mise hors tension est maintenue pendant toute la durée des travaux.
 - ⇒ Tenir l'humidité à l'écart des parties vivantes. Cela peut entraîner un court-circuit.
 - ⇒ Ne jamais ponter les fusibles ou les mettre hors service.
 - ⇒ Ne branchez pas l'alimentation électrique avant que tous les travaux ne soient terminés.
 - ⇒ Seuls les travaux sur le système électrique doivent être effectués par du personnel qualifié.



ATTENTION

Les contrôles et la maintenance spécifiques ne peuvent être effectués que par un spécialiste ou une personne formée à cet effet. L'autorisation de ces personnes est accordée exclusivement par le fabricant. L'étendue, le résultat et le moment des contrôles et entretiens périodiques doivent être consignés dans un registre de contrôle et une liste de contrôle. Ces documents doivent être conservés par l'exploitant.

Conformément à la législation en vigueur, l'opérateur d'un système de portes automatiques est responsable de sa maintenance et de sa sécurité.

Les accidents ou les défauts peuvent être évités si l'opérateur du système prend soin de celui-ci.

Tests

Type de test	Mesure
Inspection visuelle	Vérifier que les vantaux, les guides, les roulements, les dispositifs de limite, les capteurs et la fixation des points d'écrasement et de cisaillement ne sont pas endommagés.
Inspection mécanique	Vérifier que les fixations sont bien ajustées.
Contrôle de sécurité (sorties et issues de secours)	Vérifier que les capteurs, les dispositifs de sécurité et les dispositifs de surveillance sont bien ajustés et intacts.
Test de fonctionnement	Vérifier le fonctionnement des interrupteurs, des opérateurs, des contrôleurs, des dispositifs de stockage de l'énergie ou de l'alimentation et des capteurs. Vérifier également le réglage des dispositifs de sécurité et le réglage de toutes les séquences de mouvement, y compris les points d'extrémité.

Service

Type de service	Mesure
Réglage et nettoyage	Nettoyer et régler les paliers, les points de coulissement et la transmission de puissance.

À des fins de documentation et d'information, les travaux de test et de dépannage ainsi que l'état du système sont consignés dans un carnet de test. Le carnet de test doit être conservé pendant au moins un an ou jusqu'au prochain test/service.



ATTENTION

L'intervalle de test et/ou de service selon les spécifications du fabricant est d'au moins 1 à 2 fois par an.



ATTENTION

Les pièces de rechange et d'usure recommandées et planifiées peuvent être demandées auprès de votre centre de service.

7.2 Nettoyage et entretien



DANGER

Danger de mort par choc électrique !

- a) Risque de chocs électriques mortels.
 - ⇒ Ne touchez pas le système d'entraînement lorsque le système est sous tension.
 - ⇒ Ne pas pulvériser de l'eau dans l'entraînement.



ATTENTION

La porte doit être libre de saleté, de feuilles, de la neige et de la glace !

- a) Pour les travaux plus lourds, contactez un spécialiste.
- b) L'utilisation du sel antigel ou de cailloux devant les zones d'accès et à l'intérieur du tambour n'est pas permis.
- c) Il est recommandé d'imprégner les bords sensibles et les capteurs avec un produit hydrofuge.



ATTENTION

Tous les autres produits de nettoyage qui ne sont pas conformes à ceux mentionnés ci-dessus ne sont pas autorisés !

Quoi	Intervalles	Nettoyants
Parties générales	Une fois par semaine	Chiffon humide, solutions aqueuses à base d'agents tensioactifs neutres ou faiblement alcalines vinaigre alimentaire dilué dans de l'eau
Capteurs, bords sensibles	Une fois par semaine	Nettoyant plastiques
Revêtement de sol	Une fois par semaine	Aspirateurs, nettoyeurs à tapis
Vitrines	Une fois par semaine	Nettoyant pour vitres du commerce

7.3 Travaux de contrôle mensuels

Les tests et contrôles de composants que l'exploitant doit effectuer tous les mois ne prennent pas beaucoup de temps et permettent notamment de prévenir les accidents susceptibles de survenir en cas de maniement inapproprié de la porte. Nous recommandons d'effectuer les opérations de contrôle suivantes mensuellement en fonction de l'équipement de la porte.

7 Contrôle et maintenance

N° de Pos.	Test / contrôle	Procédure	Résultat attendu
1	Test de fonctionnement détecteur de mouvement	<ul style="list-style-type: none"> – Sélectionner le mode AUTOMATIQUE. – Pénétrer dans la zone de détection du détecteur de mouvement dès que la porte est immobilisée. – Ce test peut être effectué depuis l'intérieur et depuis l'extérieur. 	<ul style="list-style-type: none"> – La porte s'ouvre.
24	Test de fonctionnement bouton d'arrêt d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> – Sélectionner le mode AUTOMATIQUE. – Pénétrer dans la zone de détection du détecteur de mouvement afin que la porte s'ouvre. – Actionner le bouton d'arrêt d'urgence. – Réarmer le bouton d'arrêt d'urgence. 	<ul style="list-style-type: none"> – La porte s'immobilise immédiatement. – Après réarmement, la porte fonctionne à nouveau selon le mode réglé.
29	Test de fonctionnement Commande à clé	<p>Tourner le commutateur de commande à clé sur chacun des modes de fonctionnement suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. VERROUILLÉ 2. AUTOMATIQUE 3. SENS UNIQUE 4. CONTINU 	<ol style="list-style-type: none"> 1. La porte est fermée et verrouillée. 2. La porte se déverrouille et s'ouvre. 3. La porte ne peut être ouverte que dans une seule direction. 4. La porte s'ouvre et reste ouverte.
36 + 37	Test de fonctionnement bouton d'ouverture et interrupteur à clé	<ul style="list-style-type: none"> – Actionner le bouton d'ouverture ou bien l'interrupteur à clé. 	<ul style="list-style-type: none"> – En mode de fonctionnement VERROUILLÉ, la porte se déverrouille et s'ouvre. – Dans les modes de fonctionnement AUTOMATIQUE et SENS UNIQUE, la porte s'ouvre. La porte se referme après expiration de la temporisation d'ouverture.

38 + 41	Test de fonctionnement barrières lumineuses verticales capteurs photographiques ou bords sensibles bord de cisaillement / bord d'écrasement	<ul style="list-style-type: none"> – Sélectionner le mode de fonctionnement AUTOMATIQUE ou SENS UNIQUE. – La porte s'ouvre et se referme. – Pendant le mouvement d'ouverture ou de fermeture, pénétrer dans la zone de détection de la barrière lumineuse ou du capteur photographique ou alors pousser contre le bord sensible. – Ce test peut être effectué depuis l'intérieur et depuis l'extérieur. 	<ul style="list-style-type: none"> – La porte s'immobilise immédiatement.
39	Test de fonctionnement bords sensibles horizontaux côté ouverture et fermeture	<ul style="list-style-type: none"> – Amener la porte à s'ouvrir. Pénétrer dans la zone de détection du bord sensible correspondant. 	<ul style="list-style-type: none"> – La porte correspondante arrêtera son mouvement d'ouverture et continuera de s'ouvrir uniquement si le bord sensible ne détecte plus aucun mouvement. – La porte correspondante arrêtera son mouvement de fermeture / inversera sa course. <p>Elle se fermera uniquement si le bord sensible ne détecte plus aucun mouvement.</p>
42	Test de fonctionnement verrouillage électromagnétique avec contact de boulon	<ul style="list-style-type: none"> – Sélectionner le mode de fonctionnement VERROUILLÉ. 	<ul style="list-style-type: none"> – La porte est verrouillée par le verrouillage électromagnétique
Contrôle visuel des avertissements et du marquage des boutons et interrupteurs	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifier la présence et la bonne lisibilité des avertissements. 	<ul style="list-style-type: none"> – Les avertissements doivent tous être présents, bien lisibles et solidement fixés. 	
Contrôle visuel du marquage des surfaces vitrées	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifier la présence du marquage. 	<ul style="list-style-type: none"> – Le marquage des surfaces vitrées doit se trouver à hauteur des yeux et ne doit pas pouvoir s'enlever. 	
Contrôle visuel du revêtement de sol	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifier que le revêtement de sol ne présente pas d'endroits endommagés, d'inégalités du sol, d'encrassement sous le revêtement de sol ni d'endroits où l'on pourrait trébucher. 	<ul style="list-style-type: none"> – Il ne doit pas y avoir d'endroits endommagés ni d'endroits où l'on pourrait trébucher. Éliminer les encrassements éventuels. 	

7 Contrôle et maintenance

7.4 Carnet d'entretien



ATTENTION

L'exemple ci-dessous d'un carnet d'entretien n'a qu'une valeur de modèle.
En fonction des prescriptions locales, un tel carnet doit être joint à la porte et l'ensemble des interventions et des contrôles réguliers doivent y être consignés.

Date	Description erreur / n° d'état	Dépannage / maintenance / contrôle régulier	Réparations / remplacements	Signature-technicien S.A.V.

7.4.1 Informations générales

Informations du fabricant	
Nom:	
Rue:	
Ville:	
Téléphone:	
Fax:	
E-Mail:	

Informations de l'entreprise responsable de la mise sur le marché	
Nom:	
Rue:	
Ville:	
Téléphone:	
Fax:	
E-Mail:	

Lieu d'installation du système (Informations projet)	
Nom:	
Rue:	
Ville:	
Téléphone:	
Fax:	
E-Mail:	

Informations du système	
N° de commande/série:	
Type d'installation:	
Date d'installation du système:	

7.4.2 Obligations de l'exploitant

La protection des personnes exige le respect des normes et des directives pour les installations accessibles au public.

Conformément aux normes et directives applicables, les systèmes de portes automatiques doivent être testés et entretenus par du personnel qualifié.

L'opérateur système est responsable de la mise en oeuvre des tests et du service.



INSTRUCTION

L'installation doit être contrôlée pendant le contrôle de fonctionnement et de sécurité afin de détecter tout déséquilibre et tout signe d'usure ou de détérioration des câbles, des ressorts et des pièces de fixation.

L'installation ne doit PAS être utilisée si des travaux de réparation ou de réglage doivent être effectués.

Tâches de l'opérateur système

Tâche	Personnel	Date de mise en œuvre	Enregistrement dans le registre d'inspection
Maintenance et nettoyage des capteurs pour la sécurité et le déclenchement	Opérateur système	Toutes les semaines, ou selon les besoins	Non
Contrôle de fonctionnement et de sécurité	Opérateur système	Tous les mois	Non
Test de fonctionnement des dispositifs coupe-feu	Opérateur système	1x par mois, ou selon les normes et directives spécifiques du pays	Non

Tâches de la personne qualifiée

Tâche	Personnel	Date de mise en œuvre	Enregistrement dans le registre d'inspection
Test d'acceptation	Personne qualifiée	Après le montage du système de portes prêt à fonctionner	Oui
Service	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui
Test (inspection)	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui
Test (inspection) pour les systèmes de porte dans les issues de secours	Personne qualifiée	2 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui
Test des portes coupe-feu	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui
Contrôle (inspection) des dispositifs coupe-feu	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui
Maintenance des dispositifs coupe-feu	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui

7 Contrôle et maintenance

7.4.3 Expert mandaté

Les experts sont des personnes:

- qui, sur la base de leurs formations, connaissances, expériences et activités professionnelles, effectuent de façon appropriée les inspections pour lesquelles ils ont été mandatés, et qui sont à même d'identifier et évaluer les dangers potentiels.
- qui possèdent des connaissances dans le domaine des systèmes de portes automatiques, qui connaissent les législations nationales en matière de santé et de sécurité au travail, les directives nationales de prévention des risques professionnels, les règles reconnues de la technique et les directives qui leur sont applicables (p. ex. les règles BG, les normes DIN ou EN, les prescriptions VDE ou autres prescriptions dictées par les États parties à l'accord sur l'Espace économique européen), et qui sur la base de ces connaissances sont en mesure d'évaluer l'état de sécurité des systèmes de portes automatiques.

Ces personnes peuvent être des techniciens qualifiés employés par le fabricant ou le fournisseur, des techniciens employés par l'exploitant et qualifiés, formés et autorisés par le fabricant, ou du personnel compétent en la matière.

Les experts établissent leur expertise sur la sécurité du fonctionnement et des personnes de façon objective et indépendante - p. ex. sans tenir compte de considérations économiques.

7.4.4 Base juridique



INSTRUCTION

Selon EN 16005 / DIN 18650 / Directive Machines, l'installation doit être contrôlée par un expert avant la première mise en service et ensuite selon les instructions du fabricant ou au moins une fois par an.

L'importance particulière pour la protection des personnes exige le respect de ces réglementations spéciales.

7.4.5 Étendue de l'inspection

L'essai est effectué conformément aux instructions d'essai du fabricant. Le résultat de l'essai est consigné dans un protocole d'essai et consigné dans le registre d'essai.

L'inspection a généralement lieu en même temps que la maintenance du système.

Le contrôle vérifie également si aucune modification n'a été apportée au système depuis le dernier contrôle et s'il répond aux exigences de sécurité actuelles.

7.4.6 Exigences relatives à la documentation de l'inspection périodique

La nature, les résultats et les dates de l'inspection périodique doivent être consignés dans un LIVRET D'INSPECTION et/ou D'ENTRETIEN et être conservés chez l'exploitant.

Le résultat de l'inspection doit être transmis par écrit à l'exploitant / donner d'ordre.

Le rapport d'inspection (liste de contrôle) est la pièce justificative dont a besoin l'exploitant / donner d'ordre pour prouver qu'il a bien effectué l'inspection périodique, et qu'il transmettra le cas échéant aux assurances-accidents, aux autorités de surveillance des travaux de construction etc.

8 Dérangements

8.1 Remarque - Coupure de courant



INSTRUCTION

Seule une alimentation électrique assurée en permanence garantit le parfait fonctionnement de l'installation. Ne coupez pas l'alimentation électrique !

Au cas où l'alimentation électrique aurait néanmoins été interrompue, il faut en premier lieu normaliser la commande de la porte après le rétablissement de l'alimentation électrique. À cet effet, il faut tourner le commutateur de commande à clé pour le faire passer de AUTOMATIQUE à VERROUILLÉ, puis inversement.

Ensuite, la porte est à nouveau prête à fonctionner.

8.2 Comportement en cas de dérangements



ATTENTION

Si un défaut met en péril la sécurité des personnes, le rideau doit être mis hors service. Il ne pourra être remis en service qu'après une élimination en règle des défauts et en l'absence de risques.

8.2.1 Possibilités de dépannage



INSTRUCTION

L'exploitant peut parfois remédier lui même à une panne (voir conseils de dépannage). Si les conseils ne conduisent à aucun résultat, adressez-vous au centre S.A.V. compétent. Avant d'appeler, prenez soin de noter les informations sur l'affichage du système IBS en option. Ces informations fournissent au technicien de précieuses indications pour dépanner le système.

8.2.2 Conseils de dépannage

Pour remédier aux dérangements, il faut annuler par une normalisation le blocage électronique de remise en service de la commande de porte. À cet effet, il faut tourner le commutateur de commande à clé pour le faire passer de la position AUTOMATIQUE à la position VERROUILLÉ, puis le tourner en sens inverse. La porte démarre ensuite à vitesse très lente et « cherche » la position FERMÉE. La porte est ensuite prête à fonctionner.

Vous trouverez ci-dessous une liste des dérangements ainsi que leurs causes et des remèdes possibles à mettre en œuvre par l'exploitant. Si les remèdes n'aboutissent pas, l'exploitant doit couper la porte de l'alimentation électrique et demander l'intervention du S.A.V.

Dérangements	Causes	Remèdes
La porte ne s'ouvre pas	<ul style="list-style-type: none"> – Mode de fonctionnement VERROUILLÉ – Verrouillage coincé ou bloqué – Verrouillage défectueux – Rail de guidage en travers 	<ul style="list-style-type: none"> – Sélectionner un autre mode de fonctionnement – Déverrouiller manuellement (goupille rouge) – Remplacer le verrouillage – Aligner de nouveau / Remplacer le rail de guidage
La porte reste ouverte	<ul style="list-style-type: none"> – Système optique du capteur encrassé (capteurs / cellules photo-électriques) 	<ul style="list-style-type: none"> – Nettoyer tous les capteurs / toutes les cellules photo-électriques avec un chiffon doux et sec
Verrouillage de la porte impossible	<ul style="list-style-type: none"> – La porte ne se trouve pas entièrement en position de verrouillage 	<ul style="list-style-type: none"> – Pousser la porte pour l'amener à sa position de verrouillage

8 Dérangements

La porte ne se ferme pas	<ul style="list-style-type: none">– Obstacle dans la zone de sécurisation– Contacteur défectueux– Capteurs ou optique des cellules photo-électriques encrassés– Bouton d'arrêt d'urgence actionné	<ul style="list-style-type: none">– Retirer l'obstacle– Remplacer le contacteur– Nettoyer avec un chiffon doux et sec– Réarmer le bouton d'arrêt d'urgence
Keine automatische Funktion	<ul style="list-style-type: none">– La porte n'a pas été normalisée (dispositif électronique bloquant la remise en service activé)	<ul style="list-style-type: none">– Normaliser la porte ou appuyer sur le bouton de réinitialisation (R)
Suite à une panne de réseau	<ul style="list-style-type: none">– Dispositif électronique bloquant la remise en service activé	<ul style="list-style-type: none">– Normaliser la porte
Courant de surcharge	<ul style="list-style-type: none">– Résistance au frottement trop élevée– Objet coincé sous la porte– Rail de guidage en travers	<ul style="list-style-type: none">– Paramétrer la porte– Enlever l'objet– Aligner de nouveau / Remplacer le rail de guidage
Porte sans fonction	<ul style="list-style-type: none">– Panne de secteur– Ligne d'alimentation déconnectée– Fusible du moteur ou de la commande défectueux	<ul style="list-style-type: none">– Rétablir la tension du secteur (p. ex. enclencher le disjoncteur)– Examiner la ligne d'alimentation, la remplacer si nécessaire– Remplacer le fusible du moteur ou de la commande

8.3 Fonctionnement en cas de panne de réseau

Mode de fonctionnement VERROUILLÉ

La porte reste fermée et verrouillée.

Modes de fonctionnement AUTOMATIQUE et SENS UNIQUE

La porte peut être ouverte manuellement à l'aide de la poignée de porte.

La porte s'ouvre automatiquement au moyen de l'accumulateur de force et d'énergie et reste ouverte.

Mode de fonctionnement CONTINU

La porte reste ouverte.



INSTRUCTION

L'utilisation d'un mode de secours durant une certaine période transitoire n'est possible qu'avec une alimentation sans interruption (ASI) intégrée ou externe (éventuellement posée par le client).

8.4 Fonctionnement au retour de la tension du réseau

Après le rétablissement du réseau, un blocage électronique de remise en service est activé. Pour accéder au mode AUTOMATIQUE ou SENS UNIQUE, il faut normaliser à nouveau la commande de porte.

À cet effet, il faut tourner le commutateur de commande à clé pour le faire passer de la position AUTOMATIQUE à la position VERROUILLÉ et retour. La porte démarre ensuite à vitesse très lente et « cherche » la position FERMÉ. Le sens de rotation ne peut pas changer. La porte est ensuite prête à fonctionner.

9 Mise hors service et élimination des déchets

9.1 Déclassement

Lors de l'arrêt ou de la mise hors service, le système est déconnecté du secteur et toute batterie est débranchée.



INSTRUCTION

Après chaque arrêt temporaire, une nouvelle mise en service doit être effectuée.

9.2 Démontage et élimination des déchets



ATTENTION

Trier toutes les pièces de la machine par matériau et les éliminer selon les prescriptions et directives locales.



INSTRUCTION

Les systèmes de portes automatiques peuvent être complètement démontés dans l'ordre inverse.

L'installation est notamment composée des matériaux suivants:

Aluminium:

- Profilés de bras
- Boîte d'engrenage, Habillage du mécanisme
- Profilés des vantaux et profilés latéraux
- Divers profilés et petites pièces

Pièces en acier / fer:

- Boîtier inox, Plaque de fond, Boîte à évidement pour installation dans le sol
- Éventuellement profilés d'espacement ou de renforcement
- Composants d'engrenage, ressorts
- Diverses petites pièces comme visserie, couvercles de protection, éléments de bras, etc.

Verre:

- Vitrage des vantaux et des parties latérales

Divers composants électroniques et électromécaniques:

- Capteurs, composants de commande et du système d'entraînement
- Batteries et Accus

Divers plastiques:

- Galets
- Supports de câble, éléments d'embrayage et de bras
- Profilés d'étanchéité
- Boîtiers des composants électromécaniques et des capteurs



Your global partner for entrance solutions